



## Rapport d'activité 2013



Association forestière valaisanne

C/o Bureau des Métiers, Case postale 141, 1951 Sion  
T 027 327 51 15 – F 027 327 51 80 – [foret@foretvalais.ch](mailto:foret@foretvalais.ch)  
[www.foretvalais.ch](http://www.foretvalais.ch)







Patrick Barman,  
Président de Forêt Valais

**Ces dernières années ont démontré la capacité de l'association Forêt Valais à faire face à de grands challenges et à les surmonter avec succès. L'année 2013 s'inscrit dans cette lignée. Patrick Barman, Président de Forêt Valais revient sur les temps forts qui ont marqué l'année et offre un aperçu des enjeux et objectifs pour l'année 2014.**

**Si vous deviez résumer l'année 2013 en quelques phrases ou en un moment ?**

Difficile sur le plan économique. L'annonce des réductions budgétaires cantonales ont fait que nous avons vécu une année 2013 que je qualifierais de particulière.

**Quelles étaient les priorités de l'association ?**

Elles se déclinent toujours autour de la formation professionnelle, de la formation continue et des différents mandats ou études nécessaires à la bonne gestion forestière de nos forêts de protection.

**L'annonce d'une coupe de 3 millions dans le budget 2014, n'était que l'arbre qui cachait la forêt ?**

Nous avons essayé d'en limiter les effets en intervenant sur le plan politique, mais avec un résultat mitigé. Si nous avons été entendus et que les interventions ont été nombreuses, la problématique du double frein aux dépenses et à l'endettement a vite repris le dessus. 2015 s'annonce encore plus difficile.

**Dans ce contexte, quels seront les objectifs de l'association Forêt Valais pour cette année 2014 ?**

Pour l'instant, nous restons au stade de la spéculation par rapport au budget 2014 qui n'a pas encore été totalement approuvé, et avec les différentes annonces qui ont été faites pour le bouclage des comptes 2013 du canton. Nous allons continuer le travail de sensibilisation et de lobbying, car la tâche s'annonce difficile. En parallèle, il sera important de soutenir nos membres dans la recherche de solutions pour rationaliser les travaux, améliorer la gestion et optimiser les méthodes. La sécurité et la santé des forestiers est toujours une de nos priorités. Les actions entreprises à ce jour sont à considérer

comme pionnières à la mise en place de mesures de santé au travail. Les tests ou les contrôles permettent de trouver les failles ou les problèmes. La mise en application de ces mesures doit s'orienter sur le long terme afin que l'efficacité soit réelle. Nous nous ferons un devoir de contrôler et inciter les travailleurs à s'engager dans cette voie. Car la santé n'a pas de prix.

**Comment voyez-vous l'avenir de l'association à long terme ?**

Nous avons, avec le soutien des propriétaires et du monde politique, renforcé et dynamisé notre association. Cette dernière aura beaucoup de travail pour essayer de minimiser les impacts liés aux réductions budgétaires, pour trouver des solutions et réorganiser les entreprises. Nous sommes persuadés que cette situation n'est que temporaire, car le risque de déstabilisation du tissu économique, et plus particulièrement de la filière du bois, est grand.

De plus la concurrence étrangère ne nous fait pas de cadeaux. Il est bien beau de démontrer, tableaux et chiffres à l'appui, que le bois suisse ne coûte pas plus cher à mettre en œuvre et à intégrer à nos constructions. Il faut ensuite être certain que les structures d'approvisionnement et de transformation puissent résister aux pressions du marché.

**Dans ce cas vous êtes plutôt optimiste ou pessimiste ?**

Je dirais plutôt sceptique par rapport aux décisions qui seront amenées à être prises en fin d'année, mais optimiste malgré tout parce que nous avons des structures modernes et efficaces et du personnel très bien formé. Certes, il est toujours possible de faire mieux, mais il faut aussi regarder dans quel contexte nous devons travailler.

A travers notre loi forestière, qui est une des plus exigeantes au monde, nous avons à cœur de gérer nos forêts de protection avec professionnalisme et sensibilité.

La forêt est source de vie et de bien-être, mais elle protège. Et pour cette dernière fonction, il est impératif de pouvoir disposer de tous les moyens nécessaires pour la mener à bien.

## Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faîtière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Fondée en 1996 sous le nom de « CAFOR » (Communauté des associations forestières régionales du Valais), l'association a été rebaptisée « Forêt Valais / Walliser Wald » en 2011.

Le comité se compose de onze membres. Le président est Patrick Barman et la chargée d'affaires Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

## Sommaire

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Entretien avec le président         | 3  |
| Rétrospective forestière            | 4  |
| Formation professionnelle           | 6  |
| Formation continue                  | 8  |
| Etude, projets                      | 10 |
| Communication                       | 12 |
| Convention collective de travail    | 13 |
| Bilan et compte d'exploitation 2013 | 14 |
| Programme 2014 – points forts       | 15 |
| Organisation                        | 16 |

# Rétrospective forestière 2013

L'année 2013 a été marquée par l'entrée en vigueur de nouveaux textes législatifs valaisans et le mandat de prestations relatif ainsi que l'annonce des coupes budgétaires affectant les soins aux forêts de protection.

## Nouveaux textes législatifs

En 2013, l'ordonnance cantonale sur les forêts et les dangers naturels ainsi que le règlement cantonal concernant la fonction et les tâches du garde forestier sont entrés en vigueur. A la fin de l'année, le canton a signé avec les gardes forestiers et les propriétaires de forêt un mandat de prestations pour l'exécution des tâches de surveillance et de conservation définies dans le règlement susmentionné. Ce premier projet du mandat de prestation va être testé en 2013 et 2014 et adapté pour les années suivantes. Les tâches de surveillance ne devraient présenter aucune difficulté. Le plus délicat sera d'accorder les tâches policières avec les tâches de gestion. En effet, cela nécessite des processus bien définis et une bonne coordination de tous les niveaux.

## Soins aux forêts de protection

87% de la forêt valaisanne exerce une fonction de protection. La fonction de protection et le maintien de la biodiversité sont des services d'utilité publique soutenus par des contributions fédérales et cantonales. Les moyens actuellement mis à disposition, en Valais, suffisent pour soigner les forêts environ une fois tous les 60 ans. Malheureusement, c'est beaucoup trop peu pour assurer à long terme cette fonction essentielle. En 2012, le Grand Conseil a établi un postulat mentionnant que la valeur idéale du temps de retour entre deux interventions devrait se situer autour de 35 ans. Les restrictions budgétaires pour cette année 2014 vont malheureusement dans le sens opposé.

## Prix Binding 2013

Toutes nos félicitations au triage «Forst Goms» dans la vallée de Conches qui a reçu le Prix Binding pour la forêt 2013, doté d'un montant de 200 000 francs. Le prix récompense la qualité des soins aux forêts protectrices et la gestion du triage. En effet, Forst Goms a su convaincre le jury par son modèle de gestion (répartition des tâches entre les trois gardes) et son triple engagement pour une gestion forestière durable, une gestion économique durable et la conservation de places de travail décentralisées. Le prix a été réinvesti dans une étude sur le potentiel de production des forêts du triage.



Anton Volken,  
Président de la  
bourgeoisie  
de Brigue-Grise

Quelles sont les priorités de votre commune/bourgeoisie pour 2014 ?

Premièrement nous souhaitons entreprendre la rénovation de notre dépôt forestier bourgeoisial. Pour le travail en forêt, nous travaillons dans notre région de 20 à 25% pour la forêt de protection. Pour le reste, nous travaillons surtout avec des tiers, notamment avec des privés et avec la commune. Notre priorité était de travailler encore plus avec les privés parce que nous avons que peu

d'hectares de forêt. Celle-ci ne permet malheureusement pas de nous développer.

L'annonce d'une coupe de 3 millions dans le budget, n'était que l'arbre qui cachait la forêt ?

J'ai été surpris et très frustré par cette annonce. Nous avons donné des appuis dans une direction pour que la situation soit meilleure qu'actuellement. Nous avons pu constater que tout le travail effectué part dans la direction opposée à celle recherchée. Il est extrêmement frustrant, tant de travail pour en arriver là ! L'année passée, nous avons créé un groupe de travail afin de réunir leurs propositions dans le but d'extraire plus de bois de la forêt. Actuellement, la tendance est de laisser de plus en plus de bois en forêt. Effectivement maintenant on voit que c'était absolument inutile !

Quels sont les mesures à court terme et moyen terme qui ont été prises suite à cette coupe de budget ?

Notre garde forestier, Monsieur Meyer, négocie avec les autres collègues afin que nous puissions acheter assez de bois pour notre chaudière. Il est bien évident que vis à vis de nos clients, nous ne pouvons pas leur annoncer que nous sommes à court de bois. Monsieur Meyer négocie activement parce qu'il sait qu'il s'agit d'une menace pour nous.

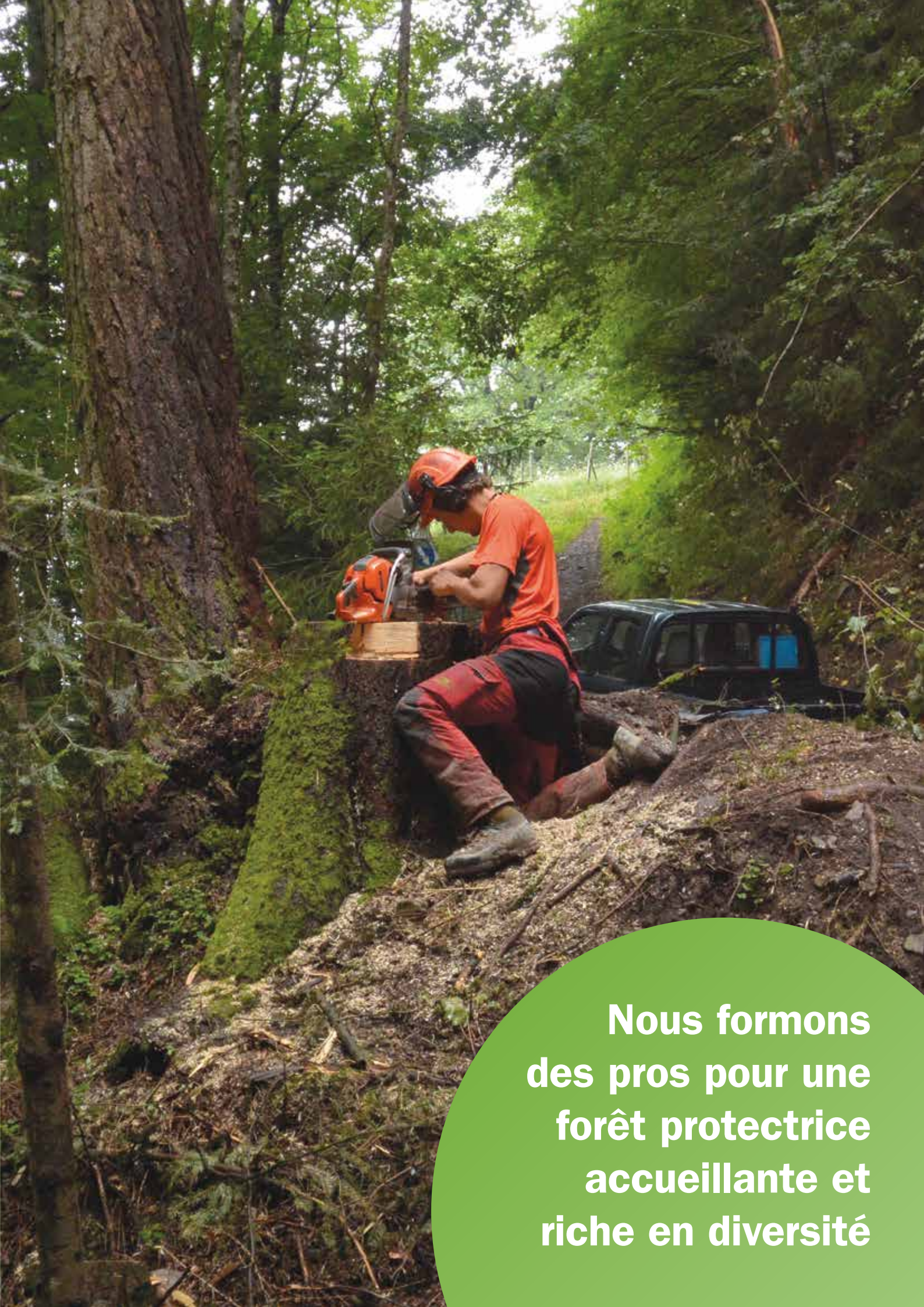
Dans ce contexte, quels seront les objectifs et enjeux de votre commune/bourgeoisie pour cette année 2014 ?

Les priorités sont la transformation de notre dépôt forestier et également la conservation de notre marché. Nous ne savons jamais à quoi nous attendre et nous devons être préparés à toutes éventualités. Cette année, il s'agissait d'un hiver doux et nous avons employé beaucoup moins de bois mais peut-être l'année prochaine sera différente.

Comment voyez-vous l'avenir à long terme ?

J'aimerais bien être optimiste (rire) mais je commence à me faire sérieusement du souci. Toutefois, je n'ai pas envie d'arrêter tout le travail qui a été mis sur pied. Nous devons sensibiliser les politiciens pour qu'ils comprennent et qu'ils s'aperçoivent de l'importance de notre travail. Il serait extrêmement dangereux de transmettre ce problème à la prochaine génération. La forêt a besoin d'être traitée !





**Nous formons  
des pros pour une  
forêt protectrice  
accueillante et  
riche en diversité**



## Formation professionnelle

La formation professionnelle et continue est l'activité principale de notre association, autant en terme de ressources humaines que de volume financier. En plus des cours interentreprises pour les apprentis forestiers, nous offrons chaque année des cours de formation continue pour le personnel forestier, tous niveaux confondus.

### Apprentissage Valais romand

Les cours interentreprises de bûcheronnage et de débardage (A, B et C) ont été conduits par l'Economie forestière Suisse (EFS). La répartition de ces cours et des lieux de cours fait l'objet de négociations intercantionales, afin de disposer de lieux de cours adaptés aux objectifs pédagogiques et aux effectifs des classes d'apprentis. Les autres cours sont organisés en Valais par *Forêt Valais* avec un team de chefs de cours et de moniteurs issus des triages et entreprises forestières.

| Cours interentreprises        | Lieu                              | Dates                                         |
|-------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------|
| Cours A (bûcheronnage 1)      | Catogne - Mont-Chemin / Lignièrès | 30 septembre-11 octobre / 11-12 novembre 2013 |
| Cours B (bûcheronnage 2)      | Delémont / Estavayer              | 16-27 septembre / 14-25 janvier 2013          |
| Cours C (débardage)           | Le Pâquier                        | 28 octobre-08 novembre 2013                   |
| Cours D1 (sylviculture 1)     | Liddes                            | 24 avril-3 mai 2013                           |
| Cours D2 (sylviculture 2)     | Val d'Illiez - Champéry           | 18-28 juin 2013                               |
| Cours E (génie forestier)     | Troistorrens                      | 05-14 août 2013                               |
| Cours F1 (premiers secours 1) | Sion                              | 1 <sup>er</sup> février 2013                  |
| Cours F2 (premiers secours 2) | Orsières                          | 13 septembre 2013                             |
| Examens intermédiaires        | Nendaz                            | 12 juin 2013                                  |
| Examens finaux                | Orsières                          | 03-18 juillet 2013                            |

### Apprentissage Haut-Valais

Les apprentis forestiers-bûcherons du Haut-Valais fréquentent avec leurs collègues bernois, le centre de formation professionnelle à Interlaken. En 2013, des discussions ont été entamées, car le canton de Berne souhaite déplacer le lieu des cours à Frutigen. Affaire à suivre... Une grande partie des cours interentreprises, ainsi que les examens finaux sont organisés dans le canton de Berne. Les cours de bûcheronnage (cours A et B) sont conduits par l'EFS et le cours de débardage au câble-grue par le centre de formation à Maienfeld (cours C). En plus du programme bernois, *Forêt Valais* organise dans le Haut-Valais une journée de préparation aux examens finaux.

| Cours interentreprises       | Lieu                            | Dates                                   |
|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------|
| Cours A (bûcheronnage 1)     | Rüeggisberg                     | 16-27 septembre 2013                    |
| Cours B (bûcheronnage 2)     | Leuzingen                       | 07-18 janvier 2013                      |
| Cours C (débardage)          | Maienfeld                       | 02-13 septembre 2013                    |
| Cours D1 (sylviculture 1)    | Hondrich                        | 03-06 juin 2013                         |
| Cours D2 (sylviculture 2)    | Meiringen                       | 18-19 septembre 2013                    |
| Cours D3 (sylviculture 3)    | Hondrich                        | 27-29 mai 2013                          |
| Cours E1 (génie forestier 1) | Forum Sumiswald                 | 09-11 avril 2013                        |
| Cours E2 (génie forestier 2) | Sangernboden                    | 24-28 juin / 01-05 août 2013            |
| Cours F (premiers secours)   | Viège                           | 25-26 février 2013                      |
| Cours G (connaissances prof) | BZI et BWZ                      | 27 février 2013                         |
| Prép. examens finaux         | Leuk / Naters                   | 05 mars / 29 mai 2013                   |
| Examens finaux               | Forum Sumiswald / Oberdiessbach | mars (bûcheronnage) / juin (soins) 2013 |



### Praticien forestier AFP

La formation de praticien forestier AFP a débuté en 2013. Cette formation sur deux ans est prévue pour des personnes ayant des facilités au niveau pratique, mais des difficultés scolaires. Cette formation est organisée à Grangeneuve (Fribourg) pour l'ensemble de la Suisse avec une classe francophone et une autre germanophone. Les AFP apprennent par cours blocs aussi bien pour la théorie que pour la pratique, afin de permettre une organisation la plus rationnelle possible pour l'organisme chargé des cours et pour les personnes en formation. Cette formation ouvre une alternative pour des jeunes motivés par la filière forestière malgré leurs difficultés scolaires.

## Formation câblage Suisse romande

Le débardage par câble grue est nécessaire pour permettre l'exploitation de nos forêts escarpées. Actuellement, la formation au câblage se fait uniquement en allemand au centre forestier de formation de Maienfeld. Pour permettre de transmettre ce savoir-faire tout en l'adaptant au contexte romand, un groupe de travail s'est constitué afin d'avoir une formation équivalente en français pour cette spécialisation qui peut aboutir à un brevet fédéral. Le but des cantons romands, qui se sont associés pour étudier la faisabilité d'un tel projet, est de pouvoir offrir une palette de formations destinées à tous les acteurs forestiers. En effet, ce mode de débardage peut gagner en efficacité si la planification, la préparation et la réalisation des travaux sont pensés et effectués pour ce moyen de débardage. Les personnes effectuant le travail de câblage peuvent améliorer leur sécurité au travail et leurs techniques afin de s'adapter au mieux aux conditions du terrain.

Le projet avance et la première phase pratique commencera en mars 2014 par la formation de quelques personnes prêtes à s'investir dans la transmission du savoir et ce, avec le soutien des entreprises qui les emploient. Des cours de formation continue seront proposés pour tous les acteurs forestiers dès la fin 2014 avec comme objectif à moyen terme la réalisation de cours interentreprises « C » ayant comme moyen de débardage le câble grue.

## Journées de formation en extérieur (anciennement 5<sup>èmes</sup> leçons)

Lors de la réorganisation des cours de l'école professionnelle, à la fin de l'année scolaire 2012-2013, il a été constaté que ces journées de formation en extérieur, étaient en supplément des cours prévus par l'ordonnance. Leur mise en œuvre n'est, par conséquent, plus obligatoire. Cependant, l'expérience a démontré que ces journées permettent aux apprentis d'atteindre des objectifs de formation difficilement atteignable en classe ou dans l'entreprise. Pour cette raison, le comité du fond de formation a décidé de maintenir ces journées de formation en extérieur pour l'année scolaire 2013-2014. Deux journées seront proposées ainsi pour chaque année de formation. En parallèle, un sondage sera effectué pour permettre d'avoir le point de vue des entreprises sur l'avenir de ces journées de formation. Les objectifs et le nombre des journées seront adaptés aux attentes et besoins des entreprises formatrices.



## ORTRA Forêt BE/VS

En 2013, les travaux pour la mise en place de l'ORTRA (Organisation du Monde du Travail) Forêt Berne/Valais battaient leur plein. En effet, au 01.01.2014, l'Office cantonal des forêts de Berne a remis l'organisation de la formation professionnelle forestière, pour la partie germanophone du canton, à ce nouvel organisme. Un garde indépendant, Hannes Aeberhard, a été nommé comme chargé d'affaires. *Forêt Valais* a représenté les intérêts du Haut-Valais dans ces préparatifs. L'association s'est engagée au moyen d'un prêt à long terme afin d'assurer le financement des cours des apprentis haut-valaisans.

### Pourquoi avez-vous choisi de devenir forestier bûcheron ?

Lorsque j'étais petit, j'étais attiré par les machines et les lignes de câbles en forêt. De plus, j'ai toujours aimé la forêt et être en forêt. J'ai senti dès le début que c'était ma voie.

### Quelles ont été vos expériences dans la recherche d'une place d'apprentissage ?

Dans ma démarche de recherche d'apprentissage, j'avais envoyé trois postulations. Finalement, deux entreprises m'ont répondu positivement. J'ai ainsi eu le choix !

### Qu'est-ce qui vous fascine dans votre travail ?

Etre dehors dans la nature, à l'air libre, bûcheronner, faire les lignes de câble, être avec une bonne équipe de bûcherons et tous tirer à la même corde pour que ça tourne dans l'entreprise. C'est également un travail extrêmement varié, on est tout le temps dehors, même l'hiver !

### Comment jugez-vous les cours pratiques ?

Je suis très satisfait avec les différents cours pratiques auxquels j'ai participé. On est bien encadré et l'organisation est excellente. Les cours m'ont permis d'évoluer et de m'aider dans mon

apprentissage. Lorsque je suis dans l'entreprise, nous voyons diverses choses mais extrêmement rapidement. Alors je suis content d'avoir plus de temps durant les cours afin de vraiment comprendre les techniques. Les moniteurs nous expliquent plus en détails et prennent le temps de nous répondre, si nous avons des questions

### Et les cours théoriques ?

Les professeurs ont différentes manières d'enseigner et chacun connaît bien sa branche. Je trouve qu'il s'agit d'un bon complément aux cours pratiques.

### Après votre apprentissage, qu'avez-vous planifié ? (maturité, perfectionnement...)

Après l'apprentissage, je veux faire le permis de machiniste et travailler avec les porteurs. Je vais rester chez mon patron vu qu'il a décidé de me garder. J'ai envie de travailler dans l'entreprise et de pouvoir gagner ma vie. Une partie du temps, je vais réaliser des caissons et le reste du temps, je serais sur le porteur. Mais il est bien clair que je vais continuer.



Baptiste  
Formaz,  
apprenti de  
3<sup>e</sup> année



## Formation continue

**Forêt Valais organise chaque année une palette de cours de formation continue pour le personnel forestier, du manœuvre au garde. Nous sommes toujours intéressés par votre opinion et nous sommes à l'écoute de vos souhaits en matière de formation continue. Les professions forestières ont l'avenir pour elles et par conséquent, nous faisons tout pour répondre aux besoins de nos divers partenaires.**

### Formation continue Valais romand

L'année 2013, avec dix cours de formation continue et une très bonne affluence, montre l'intérêt suscité par la formation continue pour l'ensemble des acteurs forestiers. Le cours de mise à niveau des techniques de bûcheronnage a eu un tel succès, 37 participants, qu'il a fallu le proposer deux fois. Les quatre jours de formation « Je pilote mon entreprise » avec des intervenants du Centre Valaisan perfectionnement continu (CVPC) ont captivé les participants et leurs ont donné l'envie d'aller plus loin dans différents domaines de gestion de l'entreprise. Des cours seront ainsi proposés les années à venir pour permettre d'approfondir les connaissances dans la gestion d'entreprise. Une visite du triage de Forst Goms par les forestiers du Valais Romand, a permis à ces derniers de se rendre compte des bonnes pratiques de ce triage qui a obtenu le prix Binding en 2013.

| Cours                                                         | Lieu                  | Dates                            | Nb de participants | Organisation |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|--------------------|--------------|
| Mieux communiquer                                             | Bex                   | 05.02.13                         | 9                  | FV / CFPF    |
| Transport de matières dangereuses                             | Martigny              | 08.02.13                         | 20                 | FV / ASTAG   |
| Elagage et taille niveau 2                                    | Sion                  | 14.03.13                         | 9                  | FV           |
| Mise à niveau techniques de bûcheronnage                      | Collombey-Muraz       | 02.05 / 03.05.13                 | 37                 | FV / EFS     |
| Soudure des métaux                                            | Martigny              | 03.09.13                         | 11                 | FV / CFPF    |
| Techniques de drainages et connaissance des matériaux         | Martigny / Bas-Valais | 19.09 / 01.10.13                 | 19                 | FV / CFPF    |
| « Je pilote mon entreprise »                                  | Sion                  | 25.10 / 08.11 / 15.11 / 13.12.13 | 10                 | FV / CVPC    |
| Sécurité, organisation et méthodes sur un chantier de câblage | Cône de Thyon         | 04.10.13                         | 11                 | FV / CFPF    |
| Tâche des formateurs en entreprise                            | Martigny              | 28.11.13                         | 19                 | FV           |
| Fit for Work                                                  | Suva Sion             | 06.12.13                         | 13                 | FV / SUVA    |

FV: Forêt Valais / CFPF: Centre de formation professionnelle forestière / CVPC: Centre valaisan de perfectionnement continu

### Formation continue Haut-Valais

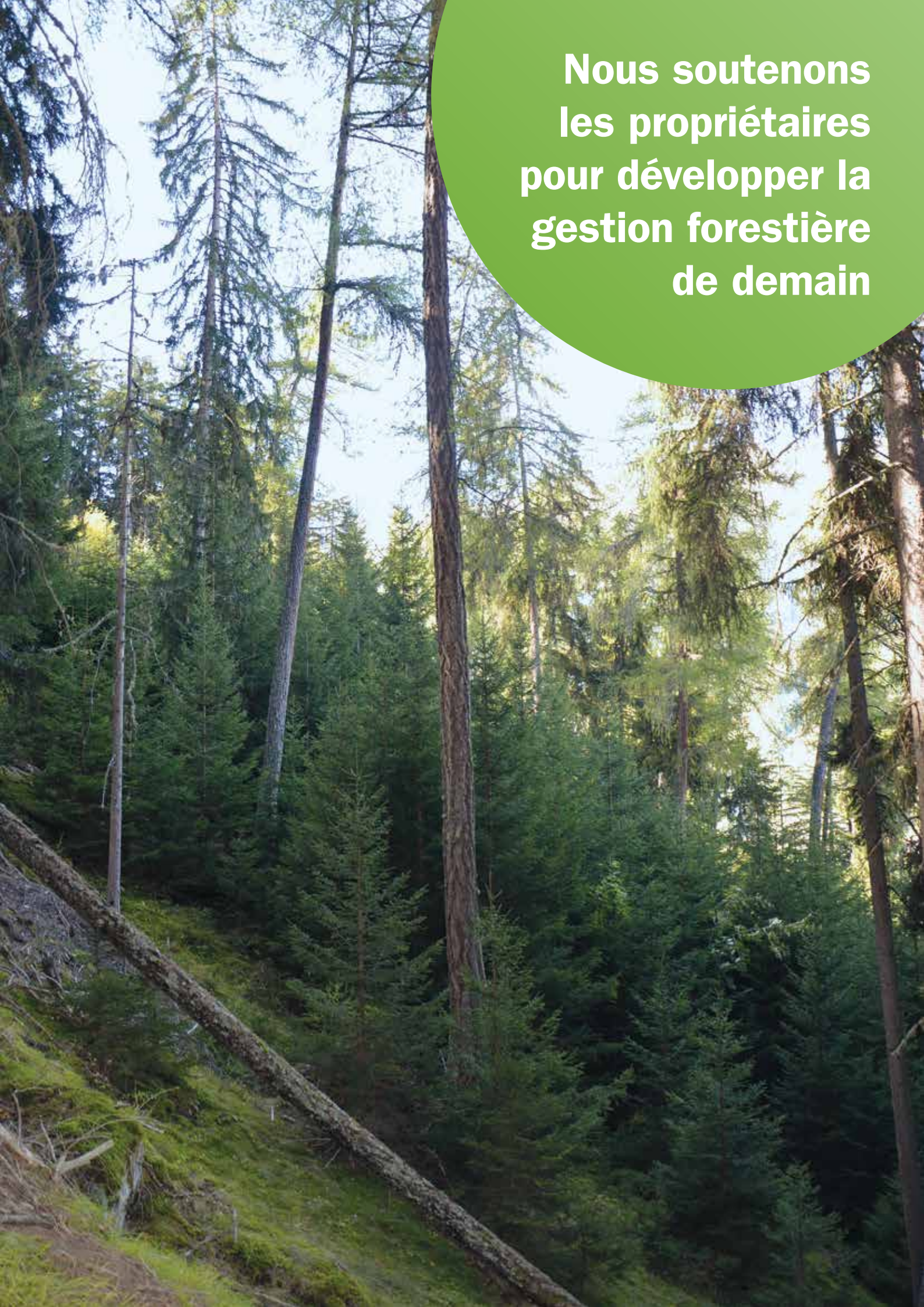
Six cours de formation continue ont été organisés en 2013 dans le Haut-Valais. Les cours sur la sécurité et la signalisation des chantiers et le transport des matières dangereuses et arrimage des charges ont remporté un grand succès avec plus de 20 participants par cours. Le cours sur les premiers secours et sécurité dans le travail avec l'hélicoptère, organisé avec Air Zermatt, devra être reconduit en 2014 devant l'importante liste d'attentes de participants. En effet, connaître les zones de danger et les règles de sécurité lors de l'emploi de l'hélicoptère sur des chantiers forestiers est essentiel dans une partie du canton où plus de la moitié des volumes de bois sont hélicoportés. Finalement, un chef de cours de l'EFS a rappelé les arcanes de la formation des apprentis aux aspirants moniteurs dans le Haut Valais.

| Cours                                       | Lieu             | Dates       | Nb de participants | Organisation    |
|---------------------------------------------|------------------|-------------|--------------------|-----------------|
| Transport de matières dangereuses           | Visp             | 08.03.13    | 5                  | FV / ASTAG      |
| Préparation moniteur EFS                    | Spiez            | 25.02.13    | 13                 | FV              |
| Premiers secours et usage hélicoptère       | Raron            | 25.03.13    | 4                  | FV / ARC        |
| Cours sécurité et signalisation de chantier | Varen            | 14.02.13    | 28                 | FV              |
| Séance des formateurs                       | Rütti Zollikofen | 08.05.13    | 16                 | Amt für Wald BE |
| Gestion du personnel                        | Riedholz         | 13-17.05.13 | 1                  | FV / EFS        |

FV: Forêt Valais / ARC: Alpine rescue center





A photograph of a dense forest of tall evergreen trees, likely spruce or fir, growing on a hillside. The trees are tall and slender, with dark green needles. In the foreground, a large, fallen log lies diagonally across the frame, partially covered in moss. The background shows more trees and a clear sky. A green circular graphic is overlaid on the top right corner, containing white text.

**Nous soutenons  
les propriétaires  
pour développer la  
gestion forestière  
de demain**



En 2013, *Forêt Valais* a initié et conduit un certain nombre d'études. Les deux premières ont été réalisées dans le cadre du mandat de prestations avec le Service des forêts et du paysage et la troisième dans le cadre du projet interreg PlanETer, en collaboration avec le CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales). De plus, *Forêt Valais* a accompagné d'autres projets, tels que le développement et test de « moti » de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen.

## Plus-value bois suisse

En collaboration avec le Cedotec (organisme de promotion du bois pour la Suisse romande), *Forêt Valais* a réalisé une étude mettant clairement en évidence que les coûts supplémentaires engendrés par l'utilisation du bois d'origine suisse lors d'une construction restent anecdotiques par rapport aux nombreuses plus-values qu'elle apporte. En effet, selon les options choisies, les dépenses supplémentaires s'élèvent à environ 1% à 2% pour une maison individuelle de 150 m<sup>2</sup>. Cela signifie que pour un bâtiment d'une valeur de près de Fr. 300 000.– les coûts additionnels s'établiront entre Fr. 3 000.– et Fr. 6 000.– avec tous les bénéfices que ce type de démarche apporte. La différence pour un immeuble sera de 1.5 à 2.5% et pour une halle de 0.4% à 0.6%. Un tableur excel, disponible sur notre site internet, permet à tout un chacun de calculer la différence de coût pour son objet spécifique.

## Quais de chargement

Les coûts d'exploitations et de transport des bois sont supérieurs à la valeur marchande du produit brut. Par conséquent, l'acheminement des grumes par le rail est préférable pour de longues distances. Nous pouvons ainsi allier écologie et économie pour des transports de marchandises. Cependant, suite aux mesures prises par CFF Cargo, de nombreux quais de chargement ont fermé ces dernières années. L'industrie du bois et l'agriculture sont particulièrement touchées par ces mesures. En Valais, seul des quais de chargement en zones urbaines sont disponibles aujourd'hui. De grands projets immobiliers et urbains (par exemple le campus EPF à Sion) auront sûrement un effet néfaste sur les quais de chargement encore existants. En outre, le chargement des wagons se fait dans des conditions toujours plus astreignantes. En cause, l'accès par des axes routiers déjà passablement engorgés, des piétons forcément nombreux aux abords des gares passagers et un manque de place pour pouvoir stocker suffisamment de grumes. A cela s'ajoute la maintenance, à savoir le nettoyage de la place après avoir chargé les wagons. Il est donc important que la filière bois se mobilise pour pouvoir prendre part aux réflexions futures.

## Logiciel de calcul de coûts

L'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) avait développé, il y a une décennie déjà, un modèle de productivité des exploitations forestières, baptisé HeProMo, disponible en allemand uniquement. Dans le cadre du projet Interreg PlanETer, *Forêt Valais* avec le concours d'un civiliste et le CREM, ont pu développer un tableur excel, basé sur les algorithmes d'HeProMo, mis gracieusement à notre disposition. Ce tableur permet de calculer les coûts de l'exploitation du bois et du bois énergie, depuis la forêt jusqu'à la chaudière, en incluant les différents modes de débardage, de transport, de stockage et le rendement de la chaudière. Ce logiciel sera testé en 2014 et mis à disposition de nos membres.





**Une  
communication  
360°  
pour vous !**





**Le programme de communication de Forêt Valais se décline en communication interne à l'intention de ses membres, en communication externe et actions de lobbying.**

## Newsletter et site internet

Forêt Valais dispose d'une newsletter électronique qui paraît cinq à six fois l'an afin d'informer ses membres des derniers développements de l'association et des cours de formation continue. Elle se décline en une version allemande et une version française. Au total près de 120 abonnés reçoivent la newsletter. Le taux de lecture, entre 50% et 70%, est comparativement haut et témoigne de l'intérêt suscité par ce moyen de communication.

Le site internet, créé en 2012, est en constante évolution. Les pages de la formation et la formation continue ainsi que les divers documents concernant la CCT sont régulièrement consultés. Depuis 2013, il est possible de s'inscrire aux cours de formation continue directement en ligne. Finalement, les rapports de diverses études ont été regroupés sous un onglet « publications » pour faciliter l'accès à ces différents documents.

## Médias

En 2012, Forêt Valais avait communiqué intensivement sur les dégâts aux forêts dus à la tempête Andrea, la neige lourde et le coup de foehn. En 2013, l'objectif de l'association était de maintenir le contact avec les médias et de sensibiliser la population à l'importance des forêts protectrices. Quelques publications ont été faites de ce sens, notamment en relation avec le centenaire des forêts protectrices de la BLS. En avril 2013, une conférence de presse a été organisée à l'occasion de la signature d'un partenariat à long terme avec le service de médecine du sport de la Clinique romande de réadaptation Suvacare et la Suva pour un programme de santé des travailleurs.

Forêt Valais livre régulièrement des nouvelles et des articles au journal « La Forêt » de notre organisme faîtière. En été 2013, une série d'articles sur le sujet de la nutrition a été entamé en collaboration avec une experte. Un premier article détaille les principes de la nutrition pour les sportifs et travailleurs de force et chaque mois, pendant une année, une proposition de menu équilibré et de saison, avec recette, complète le thème.

## Actions de lobbying

L'automne 2013 a été marqué par l'annonce des coupes budgétaires qui ont également affecté les moyens mis à disposition pour les soins aux forêts protectrices. Le milieu forestier s'est souvent montré, par le passé, très patient et a enduré les variations budgétaires. Toutefois, le retard pris dans les travaux de soins aux forêts protectrices devient de plus en plus important et les risques face aux dangers naturels augmentent. Ainsi, de nombreux contacts ont été pris avec les députés, les partis et les commissions pour démontrer l'impact et les conséquences de cette coupe budgétaire. Malheureusement, ce travail devra être reconduit encore à l'avenir.



Alain Marmillod,  
Contremaître  
au triage  
de la Louable  
Contrée

### Etes-vous satisfait de la convention collective de travail ?

Oui, je suis très satisfait de ma convention collective de travail et d'autant plus après avoir travaillé dans le canton de Vaud. En Valais, nous sommes, d'ailleurs les premiers à avoir une CCT pour les métiers de la forêt. Chaque année, on a pu remarquer de nouvelles améliorations. En plus, le Valais possède de bonnes conditions salariales par rapport à la Suisse romande.

### Un cours « fit for work » a été mis en place pour essayer de prévenir les problèmes de santé professionnels, qu'en pensez-vous ?

J'ai participé au cours « fit for work » et dans l'ensemble, j'ai été très satisfait du cours et notamment des divers exercices que j'ai pu apprendre. Malheureusement, je les ai en partie oubliés. Il serait judicieux de publier un document regroupant l'ensemble de ces exercices.

### Est-ce que ce cours vous a permis d'éviter des problèmes de santé ?

Pour l'instant, en faisant du bois de feu, non (rire). Mais, sinon oui, notamment par rapport à l'ergonomie et les bonnes positions. On a vu l'importance de s'échauffer, exercices que, pour la plupart du temps, on oublie de faire, alors que c'est extrêmement important.

### Un exercice, en particulier, que vous avez retenu ?

Tous les exercices qui avaient un rapport avec le gainage.

### Vous avez maintenant la possibilité de faire un bilan médico-sportif complet, qu'en pensez-vous ?

C'est une excellente chose, je l'attends d'ailleurs avec impatience. Je pense que c'est un bon baromètre pour savoir où l'on se situe et quelles sont nos faiblesses, permettant ainsi de détecter d'éventuels problèmes. J'attends impatiemment mon tour !

### Comment voyez-vous votre avenir dans la profession ?

En Valais, je le vois assez bien. Nous possédons de bonnes structures et sommes bien conscients que la population aura toujours besoin des forêts protectrices. Toutefois, je m'aperçois bien que les employés forestiers devront être de plus en plus polyvalents et ne pas être « seulement » des bûcherons. Ce n'est pas en restant « enfermés » en forêt que nous allons être aimés et nous faire connaître !

### Est-ce que vous vous voyez continuer dans la profession ?

Oui, bien sûr !

### Est-ce que vous avez planifié de vous perfectionner ?

Après un brevet de contremaître, une nomination comme moniteur, j'aimerais encore peut-être faire expert aux examens, si j'arrive. Je continuerais de participer également aux formations continues pour rester à jour.



**En 2013, la convention collective de travail de l'économie forestière valaisanne a été reconduite. Elle définit les responsabilités des employeurs et des employés et fixe les salaires minimaux selon la qualification. Ainsi, depuis 1997, les forestiers valaisans disposent de conditions de travail avantageuses et uniformisées sur le canton.**

## Convention collective de travail 2013-2018

Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la convention collective de travail de l'économie forestière valaisanne a été renouvelée. Quelques modifications et améliorations ont été réalisées par rapport à la version précédente. Le traitement des employés en cas d'accident a été réglé de la même manière que celui en cas de maladie. L'ancienne classe de salaire 3 a été subdivisée afin de faire la différence entre les formateurs d'apprentis et les spécialistes, tels que machinistes ou câbleurs. Enfin, il a été convenu d'une validité de la CCT de cinq ans au lieu de trois ans. La procédure pour étendre la CCT est malheureusement longue et doit être poursuivie en 2014.

## Coopération avec la clinique de réadaptation de la SUVA

Un partenariat de cinq ans a été conclu avec le service de médecine du sport de la Clinique romande de réadaptation Suvacare et la Suva en avril 2013, afin de promouvoir la santé des forestiers valaisans. Une conférence de presse a été mise en place avec la signature du contrat sous les yeux des caméras.

Dans le cadre du programme de promotion de la santé, des cours ont été organisés avec la SUVA sur les thèmes de l'ergonomie, de la nutrition et de l'habillement. En 2013, le cours a eu lieu une fois en français et une fois en allemand. Il est prévu de faire passer un bilan médico-sportif à 50 employés chaque année, dans l'idée qu'en cinq ans, l'ensemble du personnel forestier aura pu une fois bénéficier de cette mesure. Les forestiers-bûcherons sont examinés par un médecin et effectuent des tests sportifs pour mesurer leur force, endurance et agilité.

Les résultats de ces études ont montré que la majorité des employés souffrent d'une carence en vitamine D. Les travailleurs forestiers ont une force supérieure à la moyenne dans les bras et les jambes et possèdent une grande endurance. En revanche, ils ont peu de souplesse et de stabilité dans la région du tronc. Le dos, les épaules et les genoux sont les parties du corps où ils connaissent le plus régulièrement des problèmes. Le programme des bilans médico-sportif se poursuit et de nouveaux cours, intégrant les résultats des bilans, seront proposés.





# Bilan et compte d'exploitation au 31.12.2013 (résumé)

14

| Charges                                   |                     | Comptes 2013<br>Doit (Fr.)  | Budget 2013<br>Doit (Fr.)  |
|-------------------------------------------|---------------------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>1 Activités générales</b>              |                     | 399 977.73                  | 343 000.00                 |
| 1.1 Frais secrétariat et compta / admin.  | 30 345.13           |                             | 25 000.00                  |
| 1.2 Salaires et frais                     | 283 301.30          |                             | 246 000.00                 |
| 1.3 Charges sociales                      | 70 905.65           |                             | 58 000.00                  |
| 1.4 Frais de séance et représentation     | 15 425.65           |                             | 14 000.00                  |
| <b>2 Projets</b>                          |                     | 611 518.95                  | 657 000.00                 |
| 2.1 Formation professionnelle             | 500 120.65          |                             | 470 000.00                 |
| 2.2 Formation continue                    | 60 394.80           |                             | 70 000.00                  |
| 2.3 Salon des métiers                     | 705.20              |                             | 20 000.00                  |
| 2.4 FFP-Forêt                             | 11 145.00           |                             | 12 000.00                  |
| 2.5 Projets divers                        | 29 153.30           |                             | 75 000.00                  |
| 2.6 Antenne Haut-Valais                   | 10 000.00           |                             | 10 000.00                  |
| <b>3 Divers</b>                           |                     | 119 295.30                  | 87 000.00                  |
| 3.1 Cotisations, dons                     | 57 653.00           |                             | 60 000.00                  |
| 3.2 TVA, impôts                           | 6 177.30            |                             | 10 000.00                  |
| 3.3 Site internet                         | 0.00                |                             | 1 000.00                   |
| 3.4 Matériel d'information                | 465.00              |                             | 3 000.00                   |
| 3.5 Divers                                | 0.00                |                             | 3 000.00                   |
| 3.6 Attribution report mandat             | 45 000.00           |                             |                            |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                      | <b>1 120 791.98</b> |                             | <b>1 051 500.00</b>        |
| Produits                                  |                     | Comptes 2013<br>Avoir (Fr.) | Budget 2013<br>Avoir (Fr.) |
| <b>1 Activités générales</b>              | 282 149.09          |                             | 280 000.00                 |
| 1.1 Forfait de l'Etat                     |                     | 130 000.00                  | 130 000.00                 |
| 1.2 Cotisations des associations          |                     | 152 149.09                  | 150 000.00                 |
| <b>2 Projets</b>                          | 832 018.05          |                             | 680 000.00                 |
| 2.1 Subvention formation                  |                     | 573 740.65                  | 465 000.00                 |
| 2.2 Finance de cours                      |                     | 117 954.25                  | 87 000.00                  |
| 2.3 Fonds Valais Romand                   |                     | 3 000.00                    | 3 000.00                   |
| 2.4 FFP-Forêt                             |                     | 11 655.00                   | 12 000.00                  |
| 2.5 Projet divers                         |                     | 125 668.15                  | 113 000.00                 |
| <b>3 Divers</b>                           | 20 159.55           |                             | 117 500.00                 |
| 3.1 Commission paritaire                  |                     | 20 022.75                   | 27 000.00                  |
| 3.2 Produits divers                       |                     | 38.90                       | 500.00                     |
| 3.3 Dissolution réserves                  |                     | 0.00                        | 90 000.00                  |
| 3.4 Intérêts et produits des titres       |                     | 97.90                       | 0.00                       |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                     | <b>1 134 326.69</b> |                             | <b>1 077 500.00</b>        |
| <b>BÉNÉFICE / PERTE</b>                   | <b>13 534.71</b>    |                             | <b>500.00</b>              |
| <b>TOTAL DE L'EXERCICE</b>                | <b>1 134 326.69</b> | <b>1 134 326.69</b>         | <b>1 077 500.00</b>        |
| <b>Bilan 2013</b>                         |                     | Actif (Fr.)                 | Passif (Fr.)               |
| <b>Actifs</b>                             |                     |                             |                            |
| Compte BCV (T 0839.80.65)                 |                     | 228 307.25                  |                            |
| Administration fédérale des contributions |                     | 34.25                       |                            |
| Compte d'attente                          |                     | -2 398.94                   |                            |
| Actifs transitoires                       |                     | 596 092.25                  |                            |
| <b>Passifs</b>                            |                     |                             |                            |
| Provision financement formation           |                     |                             | 164 000.00                 |
| Provision manifestations diverses         |                     |                             | 70 000.00                  |
| Provision divers projets                  |                     |                             | 197 000.00                 |
| Provision report mandat                   |                     |                             | 45 000.00                  |
| Passifs transitoires                      |                     |                             | 260 730.90                 |
| Fortune / Capital                         |                     |                             | 71 769.20                  |
| <b>TOTAL ACTIFS ET PASSIFS</b>            |                     | <b>822 034.81</b>           | <b>808 500.10</b>          |
| <b>BÉNÉFICE / PERTE</b>                   |                     |                             | <b>13 534.71</b>           |
| <b>TOTAL BILAN</b>                        |                     | <b>822 034.81</b>           | <b>822 034.81</b>          |



Le mandat de prestations avec le Service des forêts et du paysage a dû être revu à la baisse en raison des finances cantonales. Certaines activités ont ainsi été abandonnées. Néanmoins, l'association *Forêt Valais* a prévu une palette d'activités afin de continuer à servir les propriétaires et la gestion forestière. Pas à pas, nous irons au but !

## FORMATION

Les programmes des cours interentreprises et de cours de formation continue sont disponibles sur le site internet. Le projet « formation au câblage » entrera dans sa phase active avec le début de la formation des moniteurs et les premières formations dispensées.

## ÉTUDES

Une étude sur les prix et les flux du bois sera entamée : il s'agit de faire des relevés tous les deux mois afin de suivre au plus près l'évolution du marché. Un gros travail en perspective ! De plus, les caractéristiques organisationnelles et économiques des triages seront analysées. L'étude sur les quais de chargement sera poursuivie. Finalement, différents outils de planification et de gestion seront testés et présentés aux triages.

## COMMUNICATION

Un dépliant à l'intention du grand public sera conçu et mis à disposition des triages. Il s'agit de réaliser une publication simple, présentant les différentes prestations de la forêt valaisanne pour l'ensemble de la population ainsi que sensibiliser les personnes au sujet des actions qui peuvent conserver ou promouvoir la forêt.

## CCT

Nous espérons que la procédure d'extension de la CCT puisse être conclue en 2014 et poursuivons le programme quinquennal des contrôles d'entreprises. La seconde série de bilans médico-sportifs sera réalisée. Nous espérons compter une centaine de personnes testées à la fin de l'année. Les données issues de ces tests permettront d'affiner les actions de promotion de la santé et les offres de formation afin de réduire l'impact du travail sur le physique des employés forestiers.

### Quelques chiffres clés pour 2013

**5** employés équivalant à **3** postes plein-temps (+ civilistes)

**1 134 326.–** Fr. de chiffre d'affaire annuel

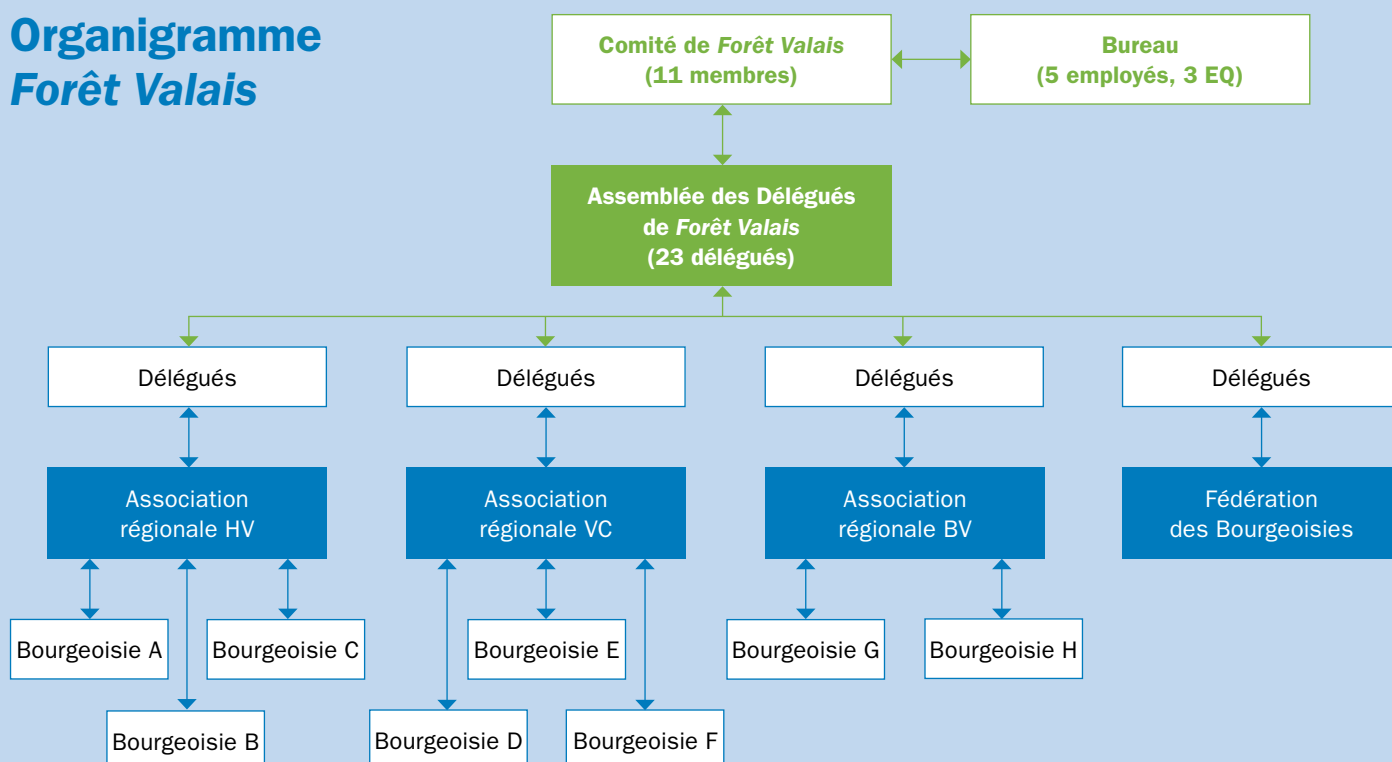
**1 759** jours de cours organisés

**2** études publiées

**18** publications dans les médias

**340** employés forestiers gérés par la CCT

## Organigramme Forêt Valais





# Organisation

---

## Délégués

| Nom                         | Organisation / fonction                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <b>BARMAN Patrick</b>       | Président <i>Forêt Valais</i>                                 |
| <b>SCHMID Gerhard</b>       | Vice-président <i>Forêt Valais</i>                            |
| <b>VUIGNIER Jacques</b>     | FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>                     |
| <b>BRUNNER Jean-Claude</b>  | Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>     |
| <b>VOLKEN Anton</b>         | Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>     |
| <b>BITTEL Martin</b>        | Délégué Haut-Valais                                           |
| <b>FUX-BRANTSCHEN Gaby</b>  | Déléguée Haut-Valais                                          |
| <b>GEROLD Philipp</b>       | Délégué Haut-Valais                                           |
| <b>IMESCH Martin</b>        | Délégué Haut-Valais                                           |
| <b>MEYER Martin</b>         | Délégué Haut-Valais                                           |
| <b>SCHNYDER Peter</b>       | Délégué Haut-Valais                                           |
| <b>DAYER Marielle</b>       | Déléguée Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i> |
| <b>MASSEREY Roland</b>      | Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>  |
| <b>CONSTANTIN Philippe</b>  | Délégué Valais Central                                        |
| <b>EMERY Philipe</b>        | Délégué Valais Central                                        |
| <b>MAISTRE Yvan</b>         | Délégué Valais Central                                        |
| <b>RUDAZ Cédric</b>         | Délégué Valais Central                                        |
| <b>BERRA Jacques</b>        | Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>      |
| <b>FELLAY Eddy</b>          | Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>      |
| <b>CLOSUIT Stéphane</b>     | Délégué Bas-Valais                                            |
| <b>DUBOSSON Oscar</b>       | Délégué Bas-Valais                                            |
| <b>TORNAY Pascal</b>        | Délégué Bas-Valais                                            |
| <b>VOUTAZ Lucien</b>        | Délégué Bas-Valais                                            |
| <b>REBSTEIN Vincent</b>     | Contrôleur des comptes                                        |
| <b>WELLIG-ESCHER Nicole</b> | Contrôleur des comptes                                        |

## Collaborateurs de *Forêt Valais* / *Walliser Wald*

|                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Christina Giesch</b> , chargée d'affaires                                                |
| <b>Nicole Perruchoud</b> , secrétaire                                                       |
| <b>Fredy Zuberbühler</b> , coordinateur de la formation du Haut-Valais                      |
| <b>Hugues Philipona</b> , coordinateur de la formation du Valais romand (dès le 01.04.2013) |
| <b>François Vaudan</b> , chargé de projet                                                   |
| <b>Robin Stähli, Markus Ding et Vincent Roch</b> , civilistes                               |

